

Universitäts- und Landesbibliothek Tirol

André Hofer et l'insurrection du Tirol en 1809

Clair, Charles

Paris [u.a.], 1880

VII. Exploits de M. de Hofstetten

VII

EXPLOITS DE M. DE HOFSTETTEN.

L'exil des évêques de Coire et de Trente, l'emprisonnement du curé Patscheider, et tant d'autres vexations de toute sorte, avaient porté au comble le mécontentement des paysans. Ils se réunirent dans les églises et firent des processions pour obtenir le secours de Dieu ; mais, jugeant bon de s'aider eux-mêmes afin que le ciel les aidât, ils chargèrent les plus braves

d'entre eux de défendre au besoin leurs prêtres, résistant sur ce point avec leur obstination native aux instances de ces derniers.

A cette nouvelle, deux compagnies, commandées par deux majors bavarois, se jetèrent sur la vallée dans la nuit du 28 juillet 1808. Le premier Passeyrois que les soldats aperçurent au matin fut presque assommé à coups de bâton, pour avoir eu la naïve audace de dire que les gens de la vallée en auraient bientôt fini, s'ils voulaient, avec cette poignée d'hommes.

Arrivée au bourg de Saint-Martin, la troupe cerna le presbytère, et l'officier, pénétrant dans l'appartement du curé : « Je suis ici, s'écria-t-il, pour arrêter un perturbateur du repos public. On excite le peuple à la révolte par des prédications violentes. Or le roi est le père du pays,

et ce qu'un prêtre doit enseigner, c'est qu'il faut lui obéir. » Le curé, homme très inoffensif, protesta de son innocence.

Le lendemain, mille hommes envahissaient Saint-Martin, baïonnette au fusil, et, en même temps, M. de Hofstetten, suivi de secrétaires et de gens de police portant des chaînes, prenait possession du bourg, qu'il mettait « en état de siège », si bien qu'à partir de ce moment personne ne put entrer ni sortir sans un laissez-passer.

Six officiers occupèrent le presbytère, bien nourris aux frais du curé; les principaux habitants qui s'étaient déclarés contre « les réformes de l'Église », furent emprisonnés et condamnés au pain et à l'eau.

Le 30, eut lieu un interrogatoire général qui n'eut pas le résultat souhaité, le curé et les paysans n'ayant eu aucune peine à se disculper.

Le dimanche suivant, après l'office divin, le prêtre était au confessionnal, environné d'une foule nombreuse de pénitents, quand il est tout à coup mandé pour répondre à de nouvelles questions. Puis vint le tour de tous les serviteurs de l'église ou du presbytère; cependant toutes les accusations furent démontrées fausses.

M. de Hofstetten voulut frapper un dernier coup. Il convoqua tous les habitants en assemblée générale.

En voyant l'orateur apparaître sur une estrade, les lunettes sur le nez, le rustique auditoire l'accueillit par un rire universel. Le commissaire n'en commença pas moins sa harangue, prouvant entre autres choses que les paysans pouvaient, dimanches et fêtes, à l'approche du mauvais temps, ensemer leurs champs, puisque Jésus-Christ avait bien guéri un malade le jour

du sabbat. « Votre curé, ajouta-t-il, ne vous enseigne point du tout la vraie doctrine; le roi ne le veut plus souffrir, et il doit se retirer. »

Le curé qui, debout devant lui, l'écoutait tranquillement, ne dit mot.

Mais le casuiste gouvernemental poursuivant le cours de ses leçons fort peu-évangéliques, le prêtre le réfuta tout haut. Outré de colère : « De tels curés, s'écria Hofstetten, méritent qu'on les fusille sur place ! »

A ces mots, toute la commune assemblée s'agite, murmure, et bientôt fait entendre une immense clameur : « Laissez le curé tranquille, il est innocent, il faut qu'il reste!... » L'orateur intimidé se dit qu'il serait téméraire d'aller plus avant, et pour le moment se rendit au vœu du peuple.

Il y avait à la paroisse voisine de Saint-Léonard un vicaire ou coopérateur, nommé Hermeter, qui jouissait auprès de Hofstetten de la plus grande faveur, mais que les paysans détestaient cordialement, parce qu'il *bavarisait*, à l'exemple du clergé de Trente, tandis que les autres prêtres de la vallée, les religieux surtout, étaient restés fidèles à M. de Buol.

Il eut avec le commissaire de confidentielles entrevues, et lui dénonça comme vrai coupable le P. Magnus Prieth, bénédictin fort considéré dans le pays. Il est possible que ce dernier fût du nombre de ceux qui ne prisait pas beaucoup une certaine liberté, une certaine égalité, dont la Terreur, en France, et l'illuminisme, en Bavière, avaient compromis la réputation, et qui se permettaient d'en parler assez mal.

Ces prêtres avaient été depuis longtemps signalés par le gouvernement à l'évêque de Coire, avant son exil, pour qu'il leur imposât silence; mais M^{gr} de Buol avait répondu dans son style laconique : *Verbum Dei non est alligatum.*

Cependant, les gens de police et les exécuteurs que le commissaire royal traînait partout après lui, furent très occupés pendant tout ce saint jour. L'intrus Hermetier avait dénoncé plusieurs habitants de Saint-Martin, qui furent arrêtés et, sans forme de procès, battus de verges, puis enfermés dans une étable.

Le peuple, durant tout ce temps, demeura tranquille, et les victimes se laissèrent saisir et entraîner sans la moindre résistance. Seulement on entendait des voix crier au commissaire : « Oh ! du moins, laissez-nous nos prêtres ! » Ces prières

touchantes étaient étouffées par les clameurs des soldats hurlant une chanson dont le refrain disait : « Votre curé! demain nous le garrotterons, puis nous lui brûlerons la cervelle... »

Le lendemain, les sbires, emmenant avec eux trois de leurs prisonniers, partirent pour Méran, chargés des malédictions du peuple. Le curé fut gardé à vue dans sa chambre par un poste de soldats; puis, quelques jours après (9 août), les bénédictins, en possession de la cure de Saint-Martin depuis six cents ans, étaient chassés de cette paroisse, en même temps que de leur monastère de Marienberg.

Les capucins de Méran, de Schlanders et de Mals eurent le même sort, et voici par quel honnête expédient Hofstetten instruisit leur cause.

La veille de la fête de la Portioncule, il

envoya, à la tombée de la nuit, plusieurs soldats déguisés en femmes se confesser au couvent de Méran, avec ordre de s'adresser de préférence aux PP. Pérégrin et Eusèbe, tous deux extrêmement âgés. En entendant les sanglots de ces faux pénitents et leurs lamentations sur la persécution de de l'Église, les bons vieillards les consolent et leur apprennent à tirer profit du malheur des temps pour le bien de leurs âmes. Leurs paroles, commentées et arrangées par l'hypocrisie, suffirent à l'austère magistrat pour porter la sentence qu'il voulut faire exécuter lui-même à Méran. Dans la nuit du 15 août, il se met à la tête d'une bande de soldats et vient sonner à la porte du couvent, réclamant un confesseur pour la femme mourante d'un officier. Le portier s'empresse d'ouvrir, les soldats se jettent dans la maison comme

dans une place prise d'assaut, et, après les traitements les plus indignes, ils en chassent les pieux habitants. La même nuit, à Schlanders et à Mals, ses officiers commirent, par son ordre, le même attentat.

A Saint-Martin, on se contenta de remplacer le curé par l'intrus Hermeter, qui avait si bien mérité du gouvernement.

Ce mauvais prêtre se présenta, le 15 août, à la sacristie de la paroisse pour prendre possession de sa charge nouvelle. Un P. capucin, qui était venu au secours de cette population en détresse, après avoir confessé tous les fidèles, distribuait à tous la sainte communion. Quand il eut donné la dernière hostie que contenait le ciboire, il éteignit la lampe du sanctuaire, signala au peuple l'illégalité de l'intrus et dit : « Désormais, que personne n'entre plus à l'église. »

Tous les assistants s'enfuirent à l'instant même, et le malheureux Hermeter célébra la messe devant les bancs vides. En vain réclama-t-il auprès du gouvernement, en vain parut un nouveau commissaire, en vain les soldats voulurent traîner les paysans aux offices : tout fut inutile.

Une femme meurt : quelques parents portent le corps en terre, sans aucune des cérémonies de l'Église, quand tout à coup l'intrus paraît en surplis. A sa vue, les porteurs laissent là le cercueil et s'enfuient. Force est au faux curé de se retirer; ils reviennent, Hermeter accourt, ils disparaissent encore... Hermeter confus dut céder. Il ne put rester que deux mois à Saint-Martin.

Au village de Rifian, voisin du château de Tyrol, un autre intrus monte en chaire le jour de la dédicace de l'église, — église

ordinairement très fréquentée à cause d'une image célèbre de la sainte Vierge, qui attire de tous les environs de nombreux pèlerins. — Ce jour-là, un seul homme formait l'auditoire, encore n'était-il pas de la paroisse. Le curé descendit en disant : « J'ai fait mon devoir. » A la grand'messe, sa sœur dut servir à l'autel et présenter l'encens.

Cependant, à la vue d'une persécution qui menaçait de ruiner la foi en Tyrol, si les paysans étaient remplis d'indignation et de douleur, rien ne semblait annoncer qu'une insurrection fût prochaine.

André Hofer était triste, mais affectait le plus grand calme. Quand on lui parlait des calamités présentes, il se contentait de dire : « Amis, nous devons prier : le danger que court la foi est bien grand ! »

Il n'avait point de haine pour Hermeter ;

il le pressait affectueusement d'abandonner une position équivoque, ce qu'il obtint en effet; mais il s'abstenait de le juger, disant qu'un homme peut faillir, sans être pour cela tout entier mauvais.

A ceux qu'il rencontrait, il répétait souvent cette maxime qu'on trouvait, à Passeyer, écrite dans les plus vieux livres de prières : « Frères, prions de toutes nos forces pour l'union commune. Cet état ne peut durer; tout est possible à Dieu, et nous pouvons, avec son aide, obtenir un meilleur gouvernement. »

